

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
PROCEDURE ADAPTEE

Marché public de fourniture de systèmes de gestion d'accès – Accord-cadre mono attributaire avec émission de bons de commande

1) Nom et adresse de l'organisme qui passe le marché

COMMUNE DES HERBIERS-6 rue du Tourniquet-CS 40 209

85502 LES HERBIERS CEDEX-Tél. 02 51 91 07 67-Télécopie : 02 51 64 99 45- www.lesherbiers.fr

Pouvoir adjudicateur : Mme le Maire de la commune des Herbiers

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

2) Objet du marché et caractéristiques principales

La présente consultation concerne la fourniture de systèmes de gestion des accès des bâtiments sur le territoire de la commune des Herbiers sous forme d'un accord-cadre mono-attributaire avec émission de bons de commande. Marché constitué d'un lot unique et d'une tranche unique avec un montant minimum annuel de 1 000,00 € HT et un montant maximum annuel de 50 000,00 € HT

Le CCTP décrit l'offre de base pour laquelle le candidat devra obligatoirement proposer une offre. En outre, les variantes de type performance technique, environnementale et financière sont autorisées. Elles devront faire l'objet d'une présentation distincte de l'offre de base avec un explicatif des avantages de la variante.

Il n'est pas prévu de variante obligatoire ni de prestations supplémentaires éventuelles.

3) Durée du marché et lieu des travaux

Le marché est conclu à compter du 1^{er} mai 2019 au plus tôt ou à compter de sa notification jusqu'au 30 avril 2020.

Le marché peut être reconduit par période successive de 1 an pour trois fois au maximum, sans que ce délai ne puisse excéder le 30 avril 2023.

Lieux de livraison : Centre Technique Municipal - 85500 Les Herbiers.

4) Conditions relatives au marché

DCE remis gratuitement aux candidats par téléchargement sur <https://www.marches-securises.fr>

Modalités de règlement : délai global maximum de paiement de 30 jours.

Les candidatures et offres devront être remises en langue française.

5) Conditions de participation

Conformément aux articles 48 à 54 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, le candidat devra remettre les documents indiqués dans le DCE.

6) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous et détaillés dans le règlement de la consultation :

- Valeur technique (50 %)
- Prix des prestations (40 %)
- Délai de livraison et SAV (10 %)

7) Procédure

Procédure adaptée en application de l'article 42-2° de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et des articles 27 et 34 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics.

8) Conditions de délai

Date limite de réception des offres : **le 8 avril 2019 à 18 h 00** dans les conditions fixées dans le DCE.

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

9) Renseignements

D'ordre administratif : Mme JOLIVET-ROUZEAU au 02 51 91 07 67

D'ordre technique : Les entreprises poseront leurs questions écrites par voie électronique via la plate-forme <https://www.marches-securises.fr>

10) Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence

Le 15 mars 2019